



POUR LA PROTECTION DU BLAIREAU

PÉTITION

En France le blaireau est victime d'une chasse-loisir qui consiste à extraire violemment cet animal de son terrier avant de l'abattre. Le déterrage est autorisé pratiquement toute l'année, même lors de la période de fermeture générale de la chasse. À cela vient s'ajouter les nombreux blaireaux tués chaque année sur les routes. Il est urgent de réagir face à ce véritable fléau, le blaireau tient une place prépondérante dans la bonne santé de son écosystème.

L'ASPAS demande au ministère de l'Ecologie d'abolir la pratique cruelle du déterrage ou vénerie sous terre et d'établir un statut de protection de cette espèce afin de la préserver d'un avenir incertain.

Pour que le déterrage cesse et que le blaireau soit protégé, signez !

Nom - Prénom	Adresse	Signature